

MAIRIE
SAINT-CEZERT
Haute-Garonne
31 330

Tel : 05 61 82 67 05
Fax : 05 61 82 69 89
E-mail : saint-cezert@orange.fr

ARRETE MUNICIPAL N°2020-07

Le maire de la commune de Saint-Cézert

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 521-3 ;

Vu l'avis de l'inspecteur de l'éducation du 04 Novembre 2020

En raison de la crise sanitaire actuelle liée au COVID19 et du protocole sanitaire à respecter

Arrête :

Article 1 : les horaires de l'école maternelle seront les suivants à compter du jeudi 5 novembre

8h35-8h45 : Accueil des PS/MS

8H45-8H55 : Accueil des GS

Sortie à 11h45 : une classe après l'autre

13h35-13h40 : Accueil des PS/MS

13H40-13H45 : Accueil des GS

16H40 : Sortie des PS/MS

16H50 : Sortie des GS

Fait à SAINT-CEZERT le 3 novembre 2020



Henri OLIVEIRA SOARES

Maire